



COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Martin, le 15 février 2023

SIGNATURE D'UNE CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE CAF – CGSS - COM DE SAINT-MARTIN

La Collectivité de Saint-Martin, la Caisse d'Allocations Familiales et la Caisse Générale de Sécurité Sociale de la Guadeloupe et de Saint-Martin **ont signé une Convention Territoriale Globale (CTG), mercredi 15 février 2023, à l'hôtel de la Collectivité de Saint-Martin.**

Cette convention a pour objectif de bâtir une démarche partenariale afin de répondre aux besoins sociaux dans différents domaines :

- L'accès aux droits et au numérique,
- L'animation de la vie sociale,
- La petite enfance, enfance et jeunesse,
- Le soutien à la parentalité,
- Le handicap,
- L'insertion et précarité.

La convention vise à construire un projet social de territoire s'inscrivant dans la durée (5 ans) et fondé sur la participation des différents acteurs de terrain : partenaires associatifs, institutionnels, habitants, élus, socio-professionnels.

73 fiches action ont été identifiées au cours des travaux de diagnostic, permettant d'apporter des réponses et des solutions concrètes aux besoins sur tout le territoire.

Ces fiches traduisent les quatre orientations stratégiques de la CTG sur la période 2022-2026 :

- Développer une politique d'accès aux droits et de facilitation numérique pour tous
- Promouvoir et accompagner une dynamique d'animation de la vie sociale pour favoriser l'inclusion des habitants dans leur environnement
- Développer et optimiser les équipements et les services aux familles de Saint-Martin
- Consolider l'accompagnement social dans une dynamique partenariale à partir des ressources du territoire.

En mobilisant ainsi l'ensemble des ressources du territoire, la CTG renforce les coopérations et contribue à une plus grande efficacité et complémentarité des interventions.



COMMUNIQUE DE PRESSE